

DISCOURS DU MAIRE LORS DE LA CEREMONIE DES VŒUX DU 5 JANVIER 2018

A l'aube de cette nouvelle année, c'est avec plaisir que je vous accueille, pour partager ce moment de convivialité et pour vous présenter en mon nom, au nom des élus de votre commune et du personnel communal, nos meilleurs vœux pour 2018.

Que fut 2017 :

- Sur le plan national, un grand chamboule-tout politique. Certains parlent de révolution générationnelle. Un nouveau Président, pour beaucoup très inattendu, une Assemblée Nationale, avec une majorité complètement renouvelée, qui bouleverse les anciens équilibres droite-gauche ou gauche-droite.
Ainsi en a décidé le peuple français. De nombreuses lois et ordonnances ont vu le jour. Certaines ont été acceptées assez facilement, d'autres ont été surprenantes et difficilement compréhensibles.
Je me permettrai un peu plus tard d'évoquer la réforme de la taxe d'habitation.
- Des personnalités célèbres nous ont quittées. Je vais en citer quelques-unes : Simone VEIL, Max GALLO, Jeanne MOREAU, Mireille DARC, Jean ROCHEFORT, Jacques CHEREQUE et dernièrement Jean D'ORMESSON et Johnny HALLYDAY.

Pour ces 2 derniers :

L'un était le doyen de l'Académie Française, le second une star du rock.
L'un aimait polir les mots, le second les criait.
L'un aimait les salons, le second faisait le show.

- 2017 restera dans les mémoires comme l'année de la libération de la voix des femmes. En quelques semaines, on a vu sauter les verrous, qui l'enserrent depuis des lustres et la décrédibilisent.

A mes yeux, cela constitue une rupture. En brisant le mur du silence, les femmes ont redéfini les règles et ont rétabli les frontières à ne pas dépasser. Il ne s'agit pas d'une guerre d'un genre contre un autre, mais d'une révolution menée collectivement, pour un monde plus juste.
- 2017 ce sont les annonces de l'organisation de la coupe du monde de rugby en 2023, des jeux olympiques d'été en 2024 et le projet de la prochaine exposition universelle en 2025. Ces événements internationaux mettront la France en lumière.
- 2017 à Limoges-Fourches fut une année importante du point de vue de l'urbanisme. Deux lotissements de 17 lots chacun ont été construits. Une partie des habitations est terminée.

Deux importantes entreprises se sont installées dans notre village.

La première, l'entreprise ALLIANCE se situe dans la ZAC du Bois de l'Erable, dans les anciens locaux de EPI-STRUDAL.

Cette société est un pilier des entreprises, qui vont construire les 170 km de nouvelles lignes de métro automatique du Grand Paris. Les vousoirs des tunnels vont être construits dans cette usine. Elle est unique en France. Dans un premier temps, elle crée 45 emplois. Il y en aura peut-être plus en fonction des marchés qu'elle pourrait obtenir.

La seconde entreprise, la société ZODIAC, filiale du groupe SNECMA-SAFRAN, s'installera sur la plate-forme de Villaroche.

Récemment, elle a déposé un permis de construire pour 6 000 m² de bâtiments industriels et 1 600 m² de bureaux. ZODIAC, c'est 100 emplois début 2019 et certainement 50 de plus d'ici quelques années, vu le développement des commandes d'avions ces derniers temps.

Autre fait marquant en 2017, c'est la modification du PLU, qui va permettre l'évolution de la zone d'activités du Bois de l'Erable, sur les anciennes friches maraîchères.

L'enquête publique a eu lieu cet automne. Un commissaire enquêteur a été nommé par la Préfecture. Quelques remarques ont été notées par le Conseil Départemental et par quelques habitants du village.

Presque toutes ces remarques ont été mentionnées sur le règlement de cette zone. Tout dernièrement, le Conseil Municipal a voté cette modification à l'unanimité. Cela permettra d'augmenter cette zone d'activités de 8 hectares aux 15 hectares déjà existants.

- 2017 c'est aussi la création d'une nouvelle école pour notre regroupement pédagogique LIMOGES – LISSY.

C'est un projet que les deux équipes municipales attendaient depuis des années.

Cela a été un parcours du combattant pour trouver le financement et pour assurer la construction, dans des délais acceptables, malgré quelques problèmes rencontrés avec certaines entreprises et le Maître d'œuvre.

Je tiens à remercier chaleureusement Bernard HOMBOURGER, qui a suivi ce chantier de main de maître, sans oublier l'aide précieuse de Sylvie DA SILVA, pour la partie administrative.

Nos enfants sont enfin scolarisés dans d'excellentes conditions à LISSY comme à LIMOGES, au grand bonheur des enseignantes et des parents.

En tant que Maire, maillon dans la chaîne des élus républicains, je me dois de porter une attention toute particulière aux deux sujets, qui préoccupent le plus les Français, à savoir la sécurité et l'emploi.

Pour la sécurité, nous avons mis en place une vidéo-surveillance, qui porte ses fruits. Les statistiques sont là pour le prouver.

Par ailleurs, le Major ROUMEAU, commandant la brigade de Gendarmerie de COUBERT a proposé un système de relations privilégiées avec les Maires, par des rencontres régulières. Je connais l'efficacité des femmes et des hommes, qui travaillent sous ses ordres, malgré des moyens insuffisants. La brigade de COUBERT a reçu les félicitations du Général de la Place de Melun, pour avoir élucidé le plus d'affaires en Seine et Marne.

Mais il y a encore à faire à LIMOGES-FOURCHES, pour améliorer la sécurité des personnes, à savoir tout d'abord le respect du stationnement ; les trottoirs ne sont pas prévus pour cela ; ils sont réservés aux piétons et tout spécialement aux enfants, aux personnes âgées et handicapées.

Autre point pour lequel je prends des mesures quelquefois mal comprises, c'est la lutte contre la vitesse excessive des véhicules. Il est déplorable de constater, que ces incivilités sont commises le plus souvent par des habitants de la Commune.

L'emploi :

Je suis fier que LIMOGES-FOURCHES apporte sa pierre à l'édifice dans ce domaine. Je l'ai évoqué il y a quelques instants en parlant du développement de nos zones d'activités.

Je suis sûr que nous faisons beaucoup d'envieux, dans les communes environnantes.

L'activité économique, qu'elle soit agricole, artisanale ou industrielle est la richesse de notre territoire. Certes, cela apporte de la gêne, parfois des nuisances et des contraintes, mais en contrepartie, c'est assurer de l'emploi et assurer une certaine aisance fiscale.

Je souhaiterais aborder deux sujets : l'enseignement et la fiscalité communale.

L'école :

Elle donne accès à la connaissance et au savoir, je ne dis pas à l'éducation, car c'est de la responsabilité des parents et non des enseignants.

Pourquoi j'aborde ce sujet à LIMOGES-FOURCHES en milieu rural ? Tout simplement parce qu'il y a, dans nos classes y compris en maternelle, des comportements inacceptables et que nous n'avons jamais connus.

Question :

Est-ce certains enfants ou certains parents, qui ont changé de mentalité et de comportement ? Cherchez l'erreur.....

L'école doit être un lieu de respect : respect des autres et surtout respect des enseignants. Ces derniers sont quelquefois mis à mal par les enfants et leurs parents.

Sachez Mesdames les professeurs d'école, que je serai toujours à vos côtés. Je sais que vous exercez un métier extraordinaire mais difficile, auprès de « nos chères têtes blondes ». Parfois vous vous sentez isolées, non soutenues et peut-être proches du « burn-out ».

La fiscalité communale :

C'est un sujet qui va être certainement abordé par tous les Maires, toute tendance politique confondue. Oui, la réduction de la dette publique est un impératif, qui s'impose à tous.

Mais que l'Etat n'oublie pas qu'à lui seul, il représente 80 % de celle-ci, alors que les collectivités n'en représentent que 10 %.

Dans beaucoup de communes, nous sommes arrivés à « l'os » et cela ne date pas de 2017. En milieu rural, plus qu'ailleurs, nous devons faire face à l'équilibre de nos comptes, tout en assurant un service public de proximité, au plus près des attentes de nos concitoyens.

Pourquoi en milieu rural, les communes perçoivent une dotation de l'Etat deux à trois fois inférieure aux grandes villes ? Y aurait-il une population de seconde zone ?

Un petit village a des charges de ruralité et l'Etat doit en tenir compte. Nous avons des besoins d'investissements, donc de financement.

Et j'en viens bien évidemment à la suppression de la taxe d'habitation.

Déjà, j'espère qu'elle s'appliquera à tous et non supportée uniquement par les classes moyennes. Ce serait contraire à la Constitution.

La taxe d'habitation et la taxe foncière sont les deux leviers fiscaux, qui permettent aux communes de préparer leur budget. En supprimant la première, c'est une grande perte d'autonomie de la gestion des communes.

Ce que je crains, c'est qu'à nouveau nous voyions fondre nos dotations et que le « deal » que l'Etat nous promet, ne résiste pas une fois de plus, sur le long terme.

Je redoute que le dispositif, qui la remplacera, ne soit rabaissé au fil des ans.

Je me suis livré à un petit exercice sur le pourcentage des foyers fiscaux exonérés à LIMOGES-FOURCHES. Ce sera environ 70 % des ménages.

La proposition de supprimer cet impôt est déjà une menace sur la décentralisation. Ce que nous souhaitons, nous les Maires, c'est que la suppression de cette taxe soit compensée par une nouvelle ressource fiscale, dont nous maîtriserions l'assiette, le taux ou le tarif.

Nous sommes dans une démarche positive et ouverte au dialogue.

Nous avons déjà montré, que nous sommes de bons gestionnaires et capables de moderniser.

Nous avons tenu les objectifs économiques posés lors du précédent quinquennat, mais pas l'Etat. Pour que la confiance soit restaurée entre les collectivités et l'Etat, il faut un dialogue d'égal à égal et que les règles de ce contrat ne soient pas imposées.

Une cérémonie des vœux est souvent l'occasion d'une longue litanie de remerciements à telle ou telle personne et à tel ou tel organisme. Ce soir, je vais vous épargner cette longue liste.....

Mais permettez-moi d'adresser au nom des élus et des habitants, des remerciements chaleureux, à deux personnes, que vous ne connaissez pas forcément, mais qui ont œuvré pour le bien de LIMOGES-FOURCHES. Ce sont Daniel POIRIER et Serge BARBERI.

Daniel POIRIER, Maire d'Evry-Grégy, a pris à bras le corps le dossier comptable de la dissolution de notre ancienne Communauté de Communes « Les Gués de l'Yerres ».

Vous n'imaginez pas les difficultés, qu'il a rencontrées dans les méandres de l'administration, pour mener à bien la clôture de ce dossier.

Cela a été des jours et des jours de dur labeur. Grâce à son expertise et sa ténacité, il va pouvoir arriver à ses fins.

Dans quelques semaines, nous allons connaître notre part du solde de la fiscalité restante mise à la disposition des neuf communes.

Serge BARBERI, Maire de Soignolles, accueille les enfants de LIMOGES-FOURCHES et LISSY dans son centre de loisirs.

En effet, lorsque nous étions dans la Communauté des Gués de l'Yerres, chaque commune a financé un centre de loisirs à Coubert. Malheureusement, la nouvelle Communauté de Communes de Brie, Rivières et Châteaux, qui gère aujourd'hui ce centre de loisirs, nous a proposé un tarif très prohibitif et donc dissuasif. Nos enfants ne peuvent donc plus fréquenter le CLSH de Coubert.

Un grand merci à eux deux.

Pour ne pas être trop long, je ne vais pas vous énumérer la liste des projets pour 2018. Vous trouverez cette liste dans notre journal communal « Vivre à Limoges-Fourches ».

Juste un rappel pour vous indiquer que cette année, vous allez être recensés.

Ce recensement permet de connaître avant tout le nombre d'habitants dans notre commune. De ce chiffre découle la participation de l'Etat au budget des communes, ce qui est essentiel pour décider de nos investissements collectifs à venir.

Votre participation est essentielle et obligatoire de par la loi ; c'est avant tout un devoir civique.

Il me reste à conclure en vous souhaitant à toutes et à tous une excellente année 2018. Qu'elle vous soit douce et belle, auprès de ceux que vous aimez et auprès de ceux avec qui vous partagez des moments de joie.

BONNE ANNEE et VIVE LIMOGES-FOURCHES

Etaient présents à cette cérémonie des vœux :

- Monsieur DE MAISTRE Secrétaire Général de la Préfecture de Seine et Marne
- Madame Michèle PEYRON Députée
- Madame Colette Melot Sénatrice
- Madame Daisy LUCZAK Conseillère Départementale
- Monsieur Louis VOGEL Président de la CAMVS et Maire de Melun
- De nombreux Maires des communes environnantes
- Mademoiselle Célia MARIETTE Maire du CMJ
- Mesdames et Messieurs les élus de Limoges-Fourches
- De nombreuses Furcassiennes et Furcassiens.

Merci à tous de leur présence.